



Association professionnelle
du **personnel administratif (CSN)**

Rôle du délégué

Vous êtes intéressé, mais ne savez pas trop quel est le rôle d'un délégué ? Rien de bien compliqué.

Tout d'abord, le délégué doit :

- **Inform**er ses collègues en leur transmettant toute la documentation que l'APPA envoie.
- **Assister** aux assemblées générales afin d'être en mesure de bien comprendre les différents enjeux et ainsi, redistribuer adéquatement l'information dans son milieu.
- **Mobiliser** ses collègues afin qu'ils s'impliquent dans la vie syndicale soit en assistant aux assemblées générales ou en participant aux activités sociales de l'APPA.
- **Représenter** vos collègues en assurant une présence syndicale sur votre lieu de travail.
- **Diriger** les membres vers les bonnes personnes au syndicat afin d'obtenir réponses à vos questions concernant vos conditions de travail.
- **Accompagner** à titre de témoin (sans possibilité d'intervenir) lors d'une rencontre avec le supérieur immédiat si le membre le désire.

